

Le modèle agricole réunionnais résiste : l'emploi et les surfaces exploitées se stabilisent

Le nombre d'exploitations agricoles est resté stable entre 2010 et 2013 et la sole cultivée se maintient. Les 7 600 exploitations mettent en valeur 42 000 hectares de Surface Agricole Utile ; elles regroupent 15 000 actifs permanents. Cependant, la population des chefs d'exploitation et coexploitants vieillit. En 2013, un agriculteur sur cinq seulement a moins de 40 ans alors qu'en 2000, 2 agriculteurs sur cinq faisaient partie de cette tranche d'âge.

Alors que l'effectif des exploitations diminuait de 3 % par an entre 1989 et 2000, puis de 2 % par an entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles se stabilise à 7 600 exploitations entre 2010 et 2013. Ainsi, face à la crise, le métier d'agriculteur reste attractif et peut même représenter une activité recherchée.

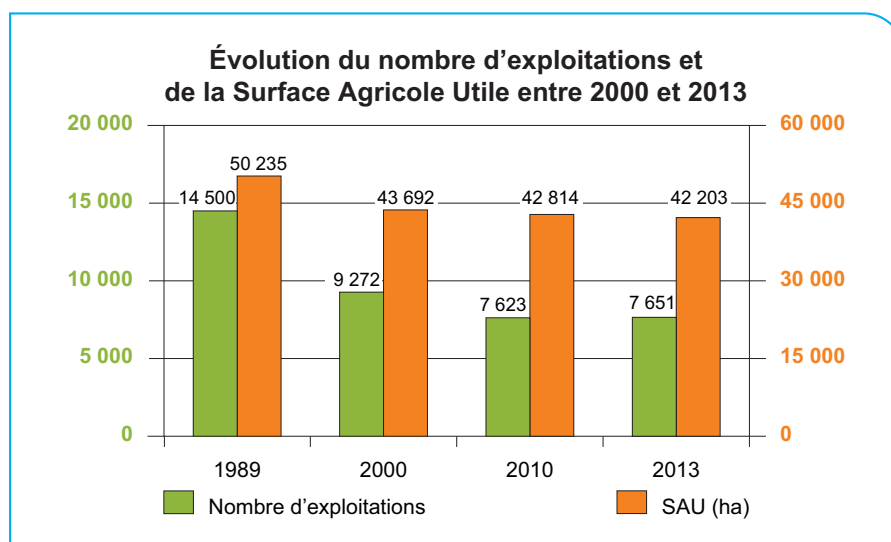
dernières années, la diminution de la SAU a donc ralenti. Ce constat traduit l'engagement de l'État et des collectivités dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de protection du foncier agricole et de reconquête des friches depuis plusieurs années, notamment au travers du Schéma d'Aménagement Régional.

Une exploitation agricole disposait en moyenne de 3 ha en 1989, de 5 ha en 2000, et de 6 ha en 2010. Les exploitations se sont agrandies au cours des deux dernières décennies. En 2013, la SAU moyenne par exploitation se stabilise à 6 ha.

La politique de préservation des terres agricoles permet de maintenir la Surface Agricole Utile à 42 000 ha

En 2013, la Surface Agricole Utile (SAU) s'étend sur 42 200 ha, soit - 1,4 % par rapport à 2010. Cependant, la précision des résultats ne permet pas de conclure à une réelle baisse de la SAU en 2013 par rapport à 2010.

La SAU baissait de 1 % par an entre 1989-2000, puis de 0,2 % par an entre 2000 et 2010. Au cours des dix



Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensements agricoles 1989, 2000 et 2010

Avec 3 000 exploitations spécialisées, la canne à sucre reste la production dominante. Les exploitations maraîchères progressent en effectif

La répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique dépend de dynamiques structurelles propres à chaque filière : certaines exploitations tendent à se spécialiser sur une ou deux productions, d'autres au contraire se diversifient en combinant plusieurs productions...

Sur le graphique ci-dessous, les évolutions observées concernent une période de trois ans seulement ; elles sont donc à confirmer par les prochaines enquêtes sur la structure des exploitations. Toutefois, de grandes tendances sont constatées.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures, majoritairement en canne à sucre, restent largement dominantes en nombre. Celles-ci se maintiennent à 3 000 exploitations (soit 39 % des exploitations en 2013). Par ailleurs, les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture représentent 21 % de l'ensemble des exploitations en 2013, contre 16 % en 2010. Leur SAU totale a progressé et leur surface légumière s'est accrue, par réorientation des productions ou agrandissement de l'exploitation. C'est la spécialisation en maraîchage, plus que celle en horticulture, qui se développe.

Les moyennes et grandes exploitations assurent la majeure partie de la production mais les petites exploitations sont plus nombreuses à La Réunion

En 2013, les petites exploitations constituent 55 % de l'ensemble des exploitations, contre 50 % en 2010. Les moyennes exploitations représentent 37 % de l'ensemble des exploitations en 2013, contre 42 % en 2010. Les grandes exploitations poursuivent leur progression.

La hausse de l'effectif des petites exploitations est liée notamment à l'augmentation du nombre de petites exploitations spécialisées en maraîchage, et de celles spécialisées en canne à sucre.

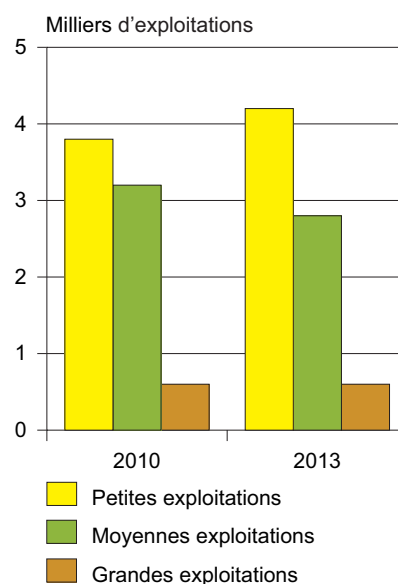
En effet, les petites exploitations spécialisées en maraîchage progressent fortement ; il s'agit d'exploitations nouvelles ou d'exploitations qui se sont spécialisées en maraîchage.

En ce qui concerne les petites exploitations spécialisées en canne à sucre, l'augmentation de leur nombre s'explique en partie par l'arrêt de cultures de polyculture-polyélevage qui se sont recentrées ainsi sur la canne à sucre, garantissant une production et un revenu plus stable. Cependant, le nombre d'exploitations cultivant une

petite superficie de canne à sucre n'augmente pas. En particulier, le nombre d'exploitations ayant moins de 5 ha de canne à sucre reste stable (1 650 exploitations en 2013).

55 % des exploitations sont de petite dimension économique

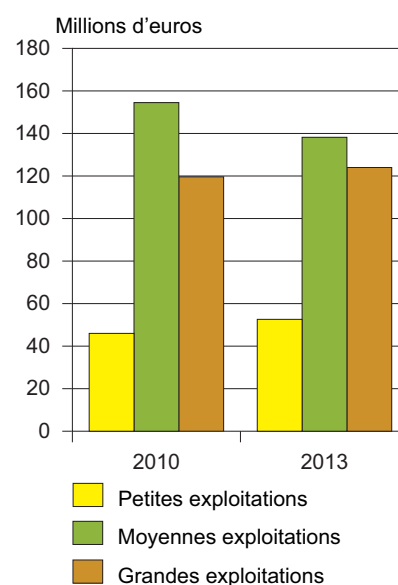
Dimension économique des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

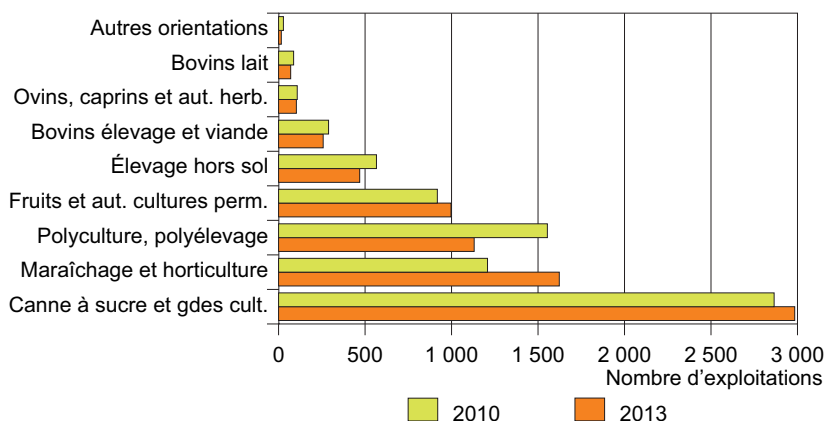
83 % de la production est assurée par les moyennes et grandes exploitations

Production Brute Standard des exploitations selon la dimension économique



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

Orientation technico-économique des exploitations

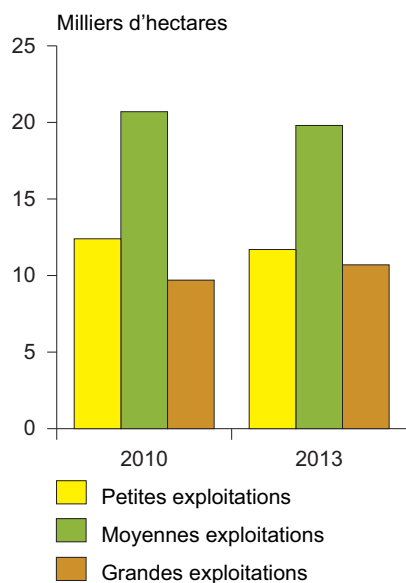


Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensement agricole 2010

Les moyennes et grandes exploitations représentent 83 % de la production brute standard, 57 % du volume de travail agricole, et valorisent 72 % de la superficie cultivée.

72 % de la superficie cultivée est mise en valeur par les moyennes et grandes exploitations

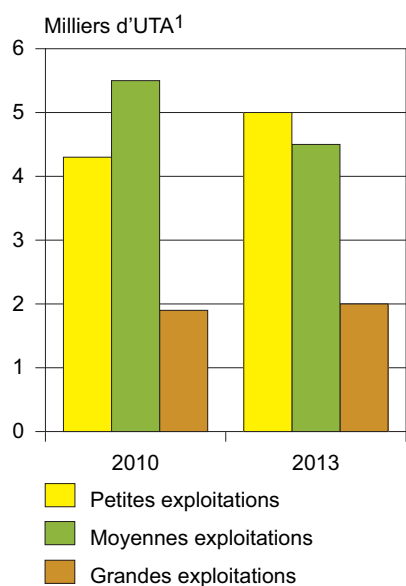
Surface Agricole Utile des exploitations selon la dimension économique



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

57 % du volume de travail agricole est mobilisé dans les moyennes et grandes exploitations

Volume de travail agricole des exploitations selon la dimension économique



1. Unité de Travail Annuel, quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

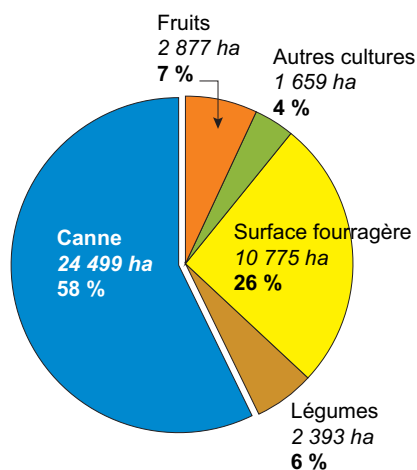
Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

La diversification des exploitations cannières : 11 % de leur SAU sont dédiés principalement à la production de fourrages et aux fruits et légumes

Un dixième de la SAU des exploitations cannières est consacré à des cultures de diversification en 2013, soit la même part de diversification qu'en 2010. Cependant, cette relative stabilité masque des dynamiques au

La canne à sucre occupe 58 % de la Surface Agricole Utile

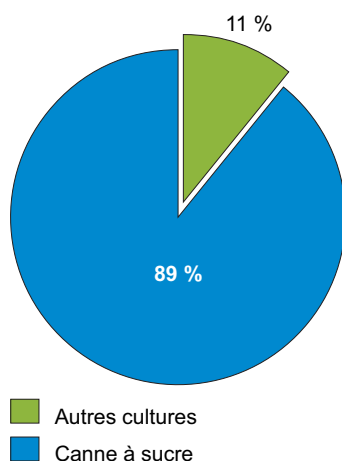
La Surface Agricole Utile en 2013



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

Surface Agricole Utile des exploitations ayant de la canne à sucre en 2013

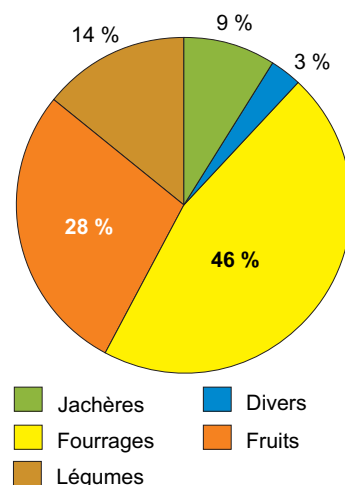
(en pourcentage d'hectares)



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

Répartition de la SAU hors canne à sucre des exploitations ayant de la canne en 2013

(en pourcentage d'hectares)



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

sein des exploitations : certaines se diversifient alors que d'autres se spécialisent. Les principales cultures de diversification du point de vue de la superficie sont les cultures fourragères (1 300 ha), et les fruits et légumes (1 200 ha).

Les exploitations individuelles sont fortement majoritaires

96 % des agriculteurs sont exploitants à titre individuel, 4 % ont choisi une forme sociétaire, soit la même répartition qu'en 2010. Les 7 300 exploitations individuelles mettent en valeur 85 % de la SAU.

Les formes sociétaires les plus utilisées sont les sociétés civiles, notamment l'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL). En dix ans (2000-2010), le nombre d'EARL a été multiplié par cinq, passant de 21 à 100 exploitations. Les EARL représentaient 1 % des exploitations en 2010, et 2 % des effectifs en 2013.

Les groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) sont minoritaires. Ils représentent moins de 1 % des exploitations.

Une dizaine de sociétés commerciales et de coopératives existent par ailleurs en agriculture.

La forme sociétaire est un atout pour faciliter l'installation de jeunes agriculteurs. En effet, elle permet la transmission progressive de l'exploitation, la distinction du patrimoine privé du patrimoine professionnel, le partage du travail, la mise en commun des moyens de production...

Plus de 15 000 actifs agricoles permanents travaillent dans les 7 600 exploitations en 2013

Un actif permanent est une personne employée au moment de l'enquête, qui travaille de façon régulière chaque semaine ou chaque mois au cours de la campagne, quelle que soit la durée hebdomadaire ou mensuelle de travail effectif.

Le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants se stabilise à 7 900 personnes en 2013, soit autant qu'en 2010. Ils constituent 52 % de la population agricole active permanente, et 58 % du total des UTA. 65 % des chefs d'exploitation travaillent à temps complet.

Les 7 200 autres actifs permanents (familiaux et non familiaux y compris les salariés) représentent 48 % de la population agricole active permanente, et 35 % des UTA en 2013. Leur effectif a baissé de 12 % en 2013 par rapport à 2010.

Le volume de travail fourni par les actifs permanents se maintient à 10 700 UTA en 2013.

Le volume de travail saisonnier présente de fortes variations entre chaque recensement agricole. En 2013, il correspond à 6 % des UTA. Les

ETA (Entreprises de Travaux Agricoles) et Cuma (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) ont fourni 1 % de l'ensemble des UTA en 2013.

15 000 actifs permanents dans les exploitations agricoles Actifs permanents par statut dans les exploitations agricoles

	Nombre d'actifs			
	1989	2000	2010	2013
Chefs d'exploitation et coexploitants	14 699	9 387	7 872	7 878
Autres actifs permanents (familiaux et non familiaux, y compris salariés)	11 509	8 047	8 101	7 167
Population agricole active permanente	26 208	17 434	15 973	15 044

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensements agricoles 1989, 2000 et 2010

Le volume de travail agricole s'élève à 11 500 UTA Quantité de travail selon le statut des actifs agricoles

	Quantité de travail (UTA ¹)			
	1989	2000	2010	2013
Chefs d'exploitation et coexploitants	11 059	7 179	6 397	6 659
Autres actifs permanents (familiaux et non familiaux, y compris salariés)	5 628	4 167	4 302	4 080
Population agricole active permanente	16 687	11 346	10 699	10 739
Saisonniers	1 058	785	1 022	727
ETA, Cuma	-	172	94	72
Main-d'œuvre non permanente	1 058	957	1 117	798
Population agricole active totale	17 745	12 303	11 816	11 537

1. Unité de Travail Annuel, quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

Sources : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensements agricoles 1989, 2000 et 2010

Entre 2010 et 2014, 32 « jeunes agriculteurs » par an en moyenne se sont installés avec les aides (sources : ASP - DAAF)

Un « jeune agriculteur » est un porteur de projet âgé de moins de 40 ans, qui a bénéficié d'une installation dite « aidée ». Ce dispositif lui permet d'accéder, sous certaines conditions, à des aides financées par l'État et l'Union européenne à parité : une dotation « jeune agriculteur », des prêts à taux bonifiés, et certains avantages notamment fiscaux.

Alors qu'entre 2007 et 2012, le nombre de jeunes agriculteurs nouvellement installés augmentait chaque année, ces derniers ont été moins nombreux en 2013 et 2014.

L'âge moyen des candidats à une installation avec les aides était de 29 ans en 2014, avec une majorité de projets orientés en productions végétales spécialisées ou en élevage, mais aussi des projets axés sur la canne à sucre, avec ou sans diversification. 25 % des candidats à une installation avec les aides prévoient un statut sociétaire.

De nouveaux agriculteurs s'installent également sans ces aides mais leur effectif réel est mal connu.

Il existe dans chaque département un Point Accueil Installation, labellisé par le préfet, dont les missions sont d'accueillir tous les porteurs de projet agricole, qu'ils soient demandeurs ou non des aides de l'État, et de les informer sur les démarches à suivre pour s'installer en agriculture et des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation. Il les oriente également vers les organismes susceptibles de les accompagner dans l'élaboration de leur projet. À La Réunion, le Point Accueil Installation est animé par la Chambre d'Agriculture.

L'agriculture est créatrice d'emploi : 2 actifs pour 6 ha

En moyenne, une exploitation agricole de 6 ha de SAU mobilise 2 actifs permanents.

91 % des actifs permanents travaillent dans des exploitations individuelles, soit 2 actifs par exploitation. Ils représentent 88 % des UTA en 2013. Les sociétés agricoles emploient 8 % des actifs permanents, soit 4 actifs en moyenne par structure, pour 10 % des UTA. Les autres personnes morales (établissements d'enseignement...) occupent 1 % des actifs permanents pour 1 % des UTA.

De plus en plus de femmes à la tête des exploitations

En 2013, 17 % des chefs d'exploitation et coexploitants sont des femmes. Celles-ci représentaient 10 % de cette population en 1989, 14 % en 2000 et 16 % en 2010.

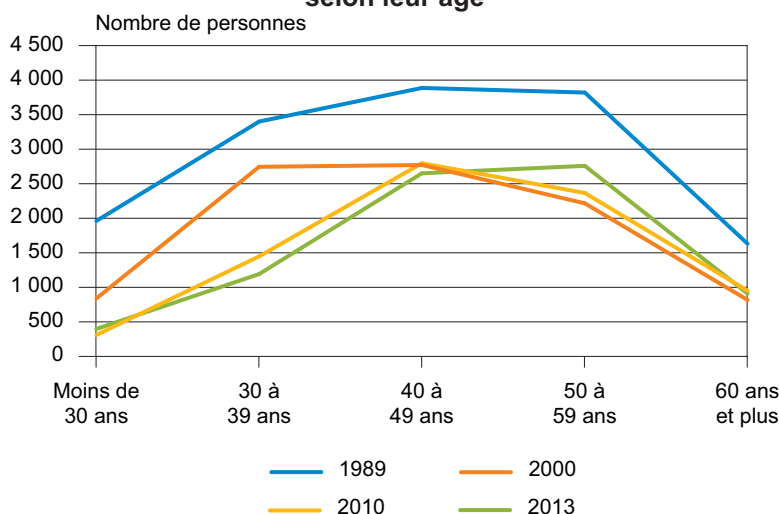
Le renouvellement des chefs d'exploitation est de plus en plus difficile

Les chefs d'exploitation et les coexploitants de moins de 40 ans sont moins nombreux que ceux âgés de 50 ans ou plus, et l'écart entre ces deux populations s'est creusé entre 2000 et 2010. En effet, 20 % des chefs d'exploitation et coexploitants sont âgés de moins de 40 ans en 2013 (ils étaient 38 % en 2000, 22 % en 2010), 46 % sont âgés de 50 ans ou plus (32 % en 2000, 42 % en 2010). En 1989, les chefs d'exploitation et les coexploitants de moins de 40 ans étaient aussi nombreux que ceux âgés de 50 ou plus (respectivement 36 et 37 %).

Un tiers des chefs d'exploitation de 55 ans ou plus n'ont pas de successeur

Parmi les chefs d'exploitation de 55 ans ou plus (soit un quart des chefs d'exploitation), 37 % n'ont pas de successeur identifié. 92 % d'entre eux n'ont pas encore défini de projet de reprise, et pour les 8 % restants,

Répartition des chefs d'exploitation et coexploitants selon leur âge



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013, Recensements agricoles 1989, 2000 et 2010

Sur les 7 600 exploitations agricoles de La Réunion, 3 600 d'entre elles commercialisent des produits via des circuits courts en 2013

La commercialisation en circuit court inclut :

- la vente directe (vente à la ferme, sur les marchés, vente de paniers...);
- la vente indirecte avec un seul intermédiaire (restauration, commerce - détaillant, grandes et moyennes surfaces...).

La moitié des exploitations commercialisent des produits *via* des circuits courts : 3 600 exploitations soit 48 % de l'ensemble. Cette proportion est beaucoup plus élevée qu'au niveau national, où seulement un agriculteur sur cinq s'inscrit dans un circuit court d'après le Recensement agricole de 2010.

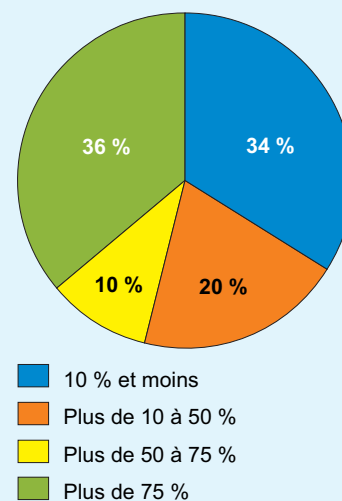
Les productions qui se retrouvent le plus souvent sur ces exploitations sont les légumes (60 % des exploitations en circuit court cultivent des légumes), les fruits (39 % des exploitations en circuit court), les volailles (39 % des exploitations en circuit court).

Un tiers des exploitations agricoles pratiquent la vente directe (2 700 exploitations soit 36 % de l'ensemble). Parmi les exploitations qui

commercialisent en circuit court, 75 % d'entre elles font de la vente directe. Pour un tiers des exploitations pratiquant la vente directe, ce mode de commercialisation constitue plus de 75 % du chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations pratiquant la vente directe selon leur chiffre d'affaires

Part de la vente directe dans le chiffre d'affaires (%)



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

les terres exploitées vont perdre leur usage agricole.

63 % des chefs d'exploitation de 55 ans ou plus ont défini un projet de reprise de leur exploitation : 94 % ont prévu de céder leur entreprise à un membre de leur famille ou à une personne étrangère à leur famille, et pour 6 % d'entre eux, les terres seront reprises par une ou plusieurs autres exploitations, avec dans certains cas une partie des terres qui vont perdre leur usage agricole.

Les principales activités de diversification sont la transformation de produits agricoles et l'hébergement

Les activités de diversification concernent l'ensemble des activités lucratives autres que directement agricoles réalisées au sein de l'exploitation agricole.

En 2013, 3 % des exploitations transforment des produits agricoles, 2 % proposent un hébergement, 2 % exercent une activité de restauration en complément de leur activité agricole.

Activités de diversification exercées en nom propre dans les exploitations

	2013 (nombre d'exploitations)
Transf. de produit agricole	226
Hébergement	170
Restauration	131
Activités de loisirs	80
Artisanat	15
Autres activités de diversification	245

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations 2013

Définitions

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles est l'opération statistique menée entre les recensements agricoles pour suivre l'évolution des structures. Celle de 2013 est la première de la décennie. 974 exploitations ont été enquêtées à La Réunion entre la fin de l'année 2013 et le début de l'année 2014. L'enquête recueille des données concernant les cultures sur la campagne 2012/2013, les cheptels, les activités de diversification exercées au sein de l'exploitation, la main-d'œuvre et le temps de travail.

L'exploitation agricole est une unité économique dont la gestion est indépendante d'une autre unité, qui participe à la production agricole ou au maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales et qui répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole, 20 ares de cultures spécialisées, ou encore une production agricole dépassant certains seuils (une vache ou 6 brebis-mères ou 10 ruches, etc.).

La main-d'œuvre permanente (employée par l'exploitation) recouvre l'activité :

- des chefs d'exploitation, des coexploitants et des associés des sociétés travaillant sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail et des caractéristiques d'âge, de genre et de formation ;
- des permanents salariés ou non salariés (y compris les membres de la famille de l'exploitant individuel) qui interviennent régulièrement sur l'exploitation pour lesquels l'enquête fournit le nombre de personnes, leur temps de travail.

La main-d'œuvre non permanente pour laquelle est collecté le temps de travail en UTA concerne la main-d'œuvre saisonnière, et la main-d'œuvre employée par un tiers (personnel d'une entreprise de travaux agricoles, ou de Cuma).

Le volume de travail utilisé par les exploitations agricoles est exprimé en unités de travail annuel (UTA). Il s'agit d'une mesure en équivalent temps complet de l'ensemble du travail fourni sur l'exploitation (par les chefs d'exploitations et coexploitants ou associés, les salariés et non salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles et les coopératives d'utilisation de matériel agricole intervenant sur l'exploitation).

Un équivalent temps complet correspond à 225 jours de travail dans l'année.

La production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations et permet de classer les exploitations selon leur dimension économique en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique).

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes des rendements et des prix calculées sur la période 2005 à 2009 pour les données du recensement agricole 2010 (« coefficients 2007 »), des valeurs moyennes calculées sur la période 2008 à 2012 pour les données de l'enquête sur la structure des exploitations 2013 (« coefficients 2010 »). La réactualisation de ces coefficients permet de tenir compte de l'évolution des prix et des rendements.



Agreste : la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service de l'Information Statistique et Économique - Parc de la Providence - 97489 SAINT DENIS Cedex.

Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 93

Les résultats sont accessibles sur internet www.aaaf974.agriculture.gouv.fr www.agreste.agriculture.gouv.fr

■ Directeur de la publication : Louis BIANNIC

■ Rédacteur en chef : Gil CHAULET

■ Rédactrice : Julie LEUNG

■ Composition : SSP - ANCD ■ Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 2-11-090743-6 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2015